



COMMUNIQUE

RECRUTEMENT EN PREMIERE ANNEE DU MASTER EN GENIE CIVIL

L'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) lance un appel à candidature **pour le recrutement d'étudiants en M1 MGC, pour l'année scolaire 2026-2027.**

Ce Master s'adresse aux étudiants souhaitant se spécialiser dans les domaines du génie civil tels que : structures et matériaux, géotechnique et fondations, hydraulique et gestion des ressources en eau, construction métallique, environnement et développement durable, et technologies innovantes (BIM et maquettage numérique, SIG).

Le programme de formation se distingue par son orientation vers la recherche appliquée et l'innovation. Il prépare les étudiants à une carrière dans la recherche académique, l'industrie ou la poursuite d'un doctorat (PhD).

Le master est ouvert aux titulaires d'une Licence en Génie Civil, Travaux Publics, Hydraulique, Géotechnique, ou tout diplôme jugé équivalent.

L'admission se fera sur étude de dossier et entretien avec le jury. Seuls les candidats retenus pour un entretien avec le jury seront contactés.

Le coût total de la formation est fixé à **3 000 000 FCFA**, payable sur deux années, soit 1 500 000 FCFA par année, en deux tranches. Les frais d'inscription pédagogique ne sont pas inclus dans ce montant.

Le nombre de places est limité.

Les meilleurs dossiers retenus bénéficient d'une prise en charge des frais de scolarité.

Les dépôts de candidatures sont attendus **jusqu'au 30 septembre 2026**, et se font **entièrement en ligne via la plateforme** : <https://candidatures.ept.edu.sn>

Le dossier de candidature comprend :

- un formulaire dûment rempli en ligne, incluant :
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de diplôme depuis le bac,
- les copies légalisées des relevés de notes des trois dernières années d'études (L1, L2, L3),
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité,
- un certificat de nationalité pour les étrangers,
- un curriculum vitae sur une page,
- la référence du paiement par Orange Money ou Wave de 10 000 F CFA de frais de dossier non remboursables.

Fait à Thiès, le

28 AOÛT 2026

